



## Trouver un notaire confiant en france

Par **ali**, le **22/07/2010** à **14:18**

Bonjour,  
je suis etranger aimant d acheter un appartement en France.  
mais je ne possede pas compte courant en France et je ne conais aucun notaire en France non plus.  
comment je peux trouver un notaire en France?  
esc ce quun notaire peut etre malfaiteur,mechant ou voleur ?  
quand l acqreur veut signer une promesse de vente devant un notaire est ce quil doit verser 10% du prix de vente au notaire?(l acquereur doit donner l argent au notaire?)  
tres cordialemnt

Par **fabermorcar**, le **22/07/2010** à **17:10**

Bjr,

Prenez votre annuaire et choisissez un notaire proche du lieu où vous achètez. Il vous sera difficile d'avoir des renseignements sur sa probité, mais le contraire est chose rare. Dans une transaction, il vaut mieux que l'acheteur et le vendeur aient chacun son propre notaire. Cela ne coûte pas plus cher.

Lors de la promesse d'achat que vous allez signer, que l'on nomme compromis, faites-vous tout expliquer. En principe, le notaire du vendeur s'occupe du compromis, et le notaire de l'acheteur de la vente à proprement dit. Donc, avant de signer, lisez le compromis tranquillement chez vous, puis faites vous expliquer tout ce qui ne vous semble pas clair. N'hésitez pas à exiger d'enlever une clause qui ne vous serait pas favorable. Vous vous

engagez dès la signature du compromis. Faites surtout attention à la bonne rédaction des conditions suspensives : plus elles seront claires, plus ce sera facile de les faire respecter.

Quant au dépôt de garantie, il n'est pas dans la loi, rien ne vous empêche de ne pas vouloir en verser, mais l'usage veut que l'acheteur verse 5 ou 10 % du montant de la transaction.

Bon courage